Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 36 (1898)

Heft: 45

Artikel: Originalités d'un Anglais

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197160

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER PALUD, 24, LAUSTEINE

Montreux, Ger '7e, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ETHANGER: Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 4er janvier, 4er avril, 4er juillet et 4er octobre.
S'adresser au Bureau du journal du aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés pour 1899 recevront le CONTEUR VAUDOIS gratuitement d'ici à la fin de l'année courante.

Genève avant 1830.

S'il était encore des vieillards ayant connu Genève avant 1830, ils nous diraient certainement, en la comparent avec Genève d'aujourd'hui, qu'il n'y a pas lieu de regretter la vieille cité avec son Port au bois, ses Boucheries, ses horribles masures croulantes qui se miraient sans pudeur dans les eaux bleues du Léman et du Rhône; l'Île des Barques (Île Rousseau), servant de chantier de construction; les dômes et les hauts-bancs des Rues-Basses, de la Fusterie, de Coutance, le mur de la Corraterie, remplacé aujourd'hui par d'élégantes maisons; les portes de la ville avec leurs ponts-levis; les anciens reverbères à l'huile, etc., etc.

Et ces vieillards nous rappelleraient de même l'éclairage des boutiques (c'était l'expression du temps) et de leurs vitrines à quatre petits carreaux souvent malpropres, vitrines appelées montres qu'on perchait le matin sur des tablettes à bascule et qu'on rentrait à la nuit tombante.

Là des fichus, des bonnets, des chapeaux fanés, des coupons de rubans exposés au soleil depuis plus de six mois, groupés sans art, sans goût, servaient à donner une vague idée du cahos primitif.

A côté, l'étalage d'une toilière; cotonnade bleue ou rouge, mouchoirs de poche à carreaux, indiennes aux couleurs tranchantes flottaient en plein vent et narguaient la pluie, grâce aux dômes, retraite hospitalière des chauves-souris, ou aux larges avant-toits des haut-bancs.

Ici, sur des tablettes, étaient entassés des échantillons de poterie commune ou de terre de pipe, de faïence peinte et même de porcelaine.

Plus loin, le cordonnier en vogue, sachant que les *Cendrillons* sont rares à Genève, exposaient aux regards de grands souliers massifs et quelques paires d'escarpins rouges, verts, jaunes ou bruns, suivant la mode de la saison.

Chez les orfèvres, les vitrines les moins élégantes avaient encore du prix. On y voyait suspendus de lourds colliers d'or à larges plaques, de gros cœurs d'or ou d'argent surmontant une croix du même métal; des chaînes russes et des chaînes de Venise; de respectables montres bombées comme on en voit encore dans l'écrin de mariage des grand'mamans. Puis, à côté de ces bijoux, des cuillères à café et des couverts d'argent.

Quant à l'orfèvrerie proprement dite, il fallait entrer dans le magasin pour la juger; on ne l'exposait pas.

En hiver, depuis sept heures du soir (sauf pourtant celles des épiciers), les boutiques étaient fermées; cela se comprend; la mince

chandelle que les marchands allumaient un instant pour la forme était incapable de faire distinguer les couleurs.

Il ne fallait pas songer à faire le moindre assortiment dans la soirée; encore moins pensait-on à choisir un bijou ou tout autre objet de mode après le coucher du soleil. Aussi ce temps que quelques vieux Genevois ennemis des lumières ont pu appeler l'âge d'or, nous semblerait mieux qualifié si on le nommait l'âqe des poules.

Le reste était à l'avenant.

Aucun hôtel somptueux n'invitait les étrangers de distinction à séjourner quelque temps à Genève.

Le théâtre, ouvert trois fois par semaine, ne faisait guère salle pleine que le dimanche, et les bals, les soirées, trahissaient par leur caractère intime, *la crainte des inconnus*.

On dansait alors comme aujourd'hui sur tous les degrés de l'échelle sociale; mais dans les classes ouvrières, où maintenant une certaine élégance est de rigueur, on ne faisait aucun frais pour la toilette, la décoration de la salle ou la musique. Les amateurs ne manquaient pas. Un violon, une basse, une clarinette qu'on recrutait entre amis, presque à l'ouverture du bal, faisaient les délices d'une petite société qui, pour rafraichissements, se contentait de quelques pommes ou d'une corbeille de gaufres arrosées de vin ou de sirop.

S'amuse-t-on davantage aujourd'hui en faisant beaucoup de dépense? Nous ne le pensons pas. Les sauvages ont leurs danses aussi, et la joie qu'elles leur procurent n'est pas moins vive que la nôtre; elle est différente, voilà tout. A mesure que l'intelligence se développe, le goût du beau s'accroît et la jouissance s'épure.

Les vents dans la Vallée du Léman.

Une notice médicale et climatérique, sur la contrée de Nyon, par le D^r De Miéville, donne les renseignements qui suivent sur les divers vents qui soufflent dans nos parages:

Venis généraux. — On peut en faire deux catégories: ceux qui soufflent en général plusieurs jours de suite et qui sont beaucoup plus constants dans leur intensité, sont la bise, le vent proprement dit et la vaudaire; et ceux qui sont plutôt des vents d'orage, soufflant par bouffées et par rafales et durant au plus une journée ou quelques heures à peine, sont le joran, le bornan et le môlan.

La bise a une direction qui varie du N. au N.-E. La seconde est la plus fréquente. C'est un vent sec et froid qui nous ramène ou nous maintient le beau temps; son intensité varie extrèmement; d'une simple bise, elle peut atteindre une vitesse de 25 et même 30 mètres par seconde. Sa durée est très variable, mais à certaines époques de l'année, comme les bises de mars, elle peut atteindre trois semaines.

On nomme bise noire un vent du Nord qui rase le lac et au-dessus duquel règne un vent du S.-O. chargé de gros nuages qui obscurcissent le ciel. Dans ce cas l'air est humide et froid. C'est un vent très désagréable; on ne l'observe guère qu'en hiver et au printemps.

Le vent ou vent du Midi souffle du S., mais plus spécialement du S.-O. C'est exactement l'opposé de la bise. Il est chaud et humide, produisant de la pluie et se maintenant tant que celle-ci dure. Il n'atteint jamais la vitesse de la bise, mais peut durer aussi longtemps qu'elle. Les vents d'avril font en général suite aux bises de mars, en avril ou en mai. Le vent blanc est une variante du vent du Midi, caractérisé par l'absence de nuages. Il ne souffle qu'en été, par un brillant soleil, pendant quelques heures seulement. Il est très chaud et précipite la maturité des blés, d'où son nom patois de maurablia.

La vaudaire vient du S.-E. et de l'E. C'est le fæhn des Allemands. Arrivant par la vallée du Rhône, il est particulièrement fort à Villeneuve, tandis qu'ici c'est à peine si on le ressent encore nettement. Il est mou, déprimant par sa chaleur, souvent accompagné d'orages ou suivi de grandes chutes de pluie.

Le *joran* descend du Jura sur le lac et a ainsi une direction O. et N.-O. C'est un vent irrégulier, par cela dangereux pour la navigation, surtout sur le lac de Neuchâtel.

Le *bornan* nous arrive de la vallée de la Dranse. C'est pour nous un vent d'entre S.-E. et S. Il a surtout de l'importance pour les bateliers.

Le *molan*, venant de la vallée de l'Arve, se fait sentir surtout à Genève, mais se prolonge dans tout le petit lac. C'est aussi un vent d'orage.

Originalité d'un Anglais.

La scène est à Londres, en 1777.

Un homme riche, qui avait environ 10,000 livres sterling de rente, spirituel et bonhomme, s'appelait Howe. Il avait épousé une personne fort jolie, nommée Mallet. Il l'aimait avec passion. Le jour des noces, après avoir soutenu à déjeuner que toutes les femmes sont infldèles, et qu'il est impossible de compter sur leur affection, il se leva, dit à sa nouvelle femme qu'il était obligé de partir pour la Tour, où des affaires l'appelaient. Sur les quatre heures, elle reçut un billet de lui, dans lequel il lui apprenait que des circonstances imprévues le forgaient de partir pour la Hollande.

Pendant quinze ans Mme Howe n'entendit plus parler de son mari.

Voici de quelle nature avait été le voyage étrange de M. Howe. Il avait choisi un petit logement tout au bout de la même rue, chez un chaudronnier auquel il donnait 6 shellings par semaine. Il changea de nom, et, comme il y avait peu de temps qu'il demeurait à Londres, il ne fut reconnu de personne. A trois portes de la maison de sa femme, se trouvait un petit café qu'il fréquentait. Trois mois après son évasion, il trouva dans ce café un journal qui lui apprit que sa femme venait d'adresser une pétition au Parlement, pour nommer des arbitres qui réglassent les affaires de son mari, dont la vie ou la mort était incertaine. Il suivit avec beaucoup d'attention les détails et les progrès de l'affaire, qui se termina comme le désirait la veuve.

Dix ans s'écoulèrent, Mme Howe changeant de logement, alla demeurer de l'autre côté de la rue, chez un nommé Salt, que le mari avait rencontré au

petit café. Lorsque le mari apprit cela, il se lia plus intimément avec Salt, et finit par aller habiter une petite chambre de son appartement.

De cette chambre, qui n'était séparée que par une cloison de celle de Mme Howe, on voyait et on entendait tout ce qui se faisait à côté. Salt, qui croyait son nouvel ami garçon lui conseillait vivement d'épouser la veuve.

Dans la chambre occupée par Howe, il avait deposé un grand sac où se trouvaient les billets de banque qui lui étaient nécessaires pour vivre, avec

beaucoup d'économie, il est vrai.

Enfin l'anniversaire même de son départ, et dixsept ans après, Mme Howe se trouvait à table avec son beau-frère, quand un domestique inconnu apporta un billet sans signature, et dont l'auteur anonyme suppliait Mme Howe de se rendre le lendemain matin, à 10 heures, au parc Saint-James, près de la volière.

- Allons, dit Mme Howe en jetant le billet à sa sœur, toute vieille que je suis, j'ai encore des amoureux.

La jeune sœur prenant le billet et l'examinant avec attention s'écria:

C'est l'écriture de M. Howe!

Mistress Howe, qui avait aimé ce singulier mari, s'évanouit, et il fut convenu que le lendemain son beau-frère et sa sœur l'accompagneraient au rendezvous. Depuis cinq minutes elles s'y trouvaient, quand M. Howe, d'un air tout dégagé, s'approchant de sa femme, comme s'il l'eût quittée la veille, l'embrassa, lui donna le bras et rentra chez lui.

Entre le jour des noces et la nuit des noces, dixsept ans s'étaient écoulés.

Coumeint on prêté dè l'ardzeint sein rein ein prêtâ.

Lo Fréderi Mottu avâi idée d'atsetâ 'na dzaille po hiverna; mã, coumeint n'avâi pas prâo mounia po alla à la faire, sè décida d'alla einprontâ cauquiès napoléïons que l'âi manquâvont tsi on vilho retså que fasåi assebin lo banauier.

Cé vilho étâi Jui qu'on dianstro et ne fasâi pas bio passâ pè sè pattès, kâ, quand prêtâvè à cauquon, n'étâi ni âo cinq et ni pi âo quatro, assebin ti clliâo que l'âi allâvont étiont écortsi

et pllioumà ào tot fin.

Mottu peinsâvè bin allâ cein eimprontâ pè la banqua, mâ, coumeint l'âi dévessâi dza on part dè beliets sè desâi: ne voudront pas mè reprêtâ oquiè! Baque! allein cein queri tsi lo vilho Samuïet! Et l'âi va.

- Bondzo, Monsu! se l'âi dese, y'è einvïa d'allà vâirè demécro à la fâire po 'na vatse et mè manquè veingt pices; poriâ-vo petêtrè lè mè prêtâ po on part dè mâi; vo baillérè mon frare po cauchon?

- Bin se te vâo, repond lo vilho, mâ, à condechon que te mé reindré veingt et quatrè pices quand lo beliet sarè échu et que ton bio-frare tè cauchenai assebin avoué ton frare!

Bin se vo volliai!

Adon lo vilho fe on beliet dè ceint-veingt francs; Mottu va lo férè signi âi duès cauchons et retornè avouè lo beliet po teri sa mounïa.

·Tem'as demandâ à eimprontâ ceint francs, se l'âi fà lo vilho ; mâ te sâ que l'est la coutema dè preindrè adé lè z'intérêts d'avance, don, lè tè ratigno su lè ceint francs et vé tè bailli houitanta francs!

- Cein n'est què justo! dese Mottu.

Lo vilho l'âi comptè don la mounïa et Mottu allâvè sè couilli avoué l'ardzeint quand l'autro l'ai dese:

- Attiuta, Fréderi; ye sé prâo que cein va gros tè geinâ dè mè rebailli clliâo ceint-veingt francs âo mâi dè Févrâ, kâ n'est pas on momeint ïo on a dè l'ardzeint; sâ-tou quiè? su lè houitanta francs que vigno dè tè bailli, tè faut m'ein laissi cinquanta po poâi rafraitsi ton beliet quand sara échu et te m'ein redévetré perein què septanta! Dinse, te saré frou dè cousons!

Ma fâi, coumeint vo peinsâ, cein ne fasâi

dierro l'affèro à Mottu, que sè desâi: avouè cein que mè restéra et cein que y'è à l'hoto, ne pu pas atsetâ ma dzâille, mâ, baque! vu prâo trovâ cein que mè manquèra!

Adon ye baillé âo vilho lè cinquanta francs et le vouaiquie vïa; mâ, quand fut pè lo mâitein dâi z'égrâ, l'autro lo récriè:

- Fréderi! revins-vâi amont!

Attiuta, se l'âi fe, y'è sondzi qu'avoué lè treinta francs que tè restè, te ne pâo pas atsetâ 'na dzâille et pisque te ne pâo tot parai rein férè avoué cein à la fâire, te faut lè mè rebailli, sara atant dè rabattu su ton beliet et te mè redévetrè rein mé què quaranta francs!

Stu iadzo, lo pourro Fréderi ne compregnâi perein à cé commerço, assebin po ein fini avoué lo vilho, l'ài rebaillè lè treinta francs que l'âi restâvè et fot lo camp ein faseint roilli la

On iadzo défrou ; sè desâi : Tè preigno pi po on vilho larro, vigno tsi li po l'âi eimprontâ dè l'ardzeint, l'âi signo on beliet, mè baillè pas on sou et l'âi redâivo onco quaranta francs!... La âobllia dè mè derè dè lâi bailli enco la vatse que iatzitéri, po lo serviço que m'a reindu, cllia canaille!

Le salut.

Sous le gracieux pseudonyme de Franquette, une dame — de Lausanne, nous dit-on — écrit la Semaine littéraire d'intéressantes chroniques sur la mode et les usages du monde. A l'intention de ceux de nos lecteurs qui ne lisent pas le journal que nous citons, nous empruntons à la dernière chronique de Franquette, ces judicieuses réflexions sur le salut:

« Comme la mode régente toutes choses, même, hélas, nos mouvements et nos attitudes, disons un mot de la manière de s'aborder, de se saluer, en vogue aujourd'hui. Je sais bien que les mouvements simples et naturels échappent plus ou moins aux lois de la mode; cependant là, comme en maint autre domaine, l'entraînement existe, irrésistible, modifiant presque à notre insu, habitudes et façons d'être.

» Sachons-le, toute affectation à la mode pendant un temps, est fatalement destinée à être une fois trouvée ridicule. Voyez par exemple le salut masculin en usage il y a quelques années: les bras ballants au-devant des genoux, les hommes penchaient brusquement la tête sur la poitrine. Plus sec était le mouvement, plus « chic était le monsieur. Eh bien, n'est-il pas absolument démodé aujourd'hui, ce salut grotesque, adopté jadis par tous les beaux cavaliers ?...

« Aujourd'hui, les hommes saluent simplement en inclinant la tête et quelque peu les

« Il est clair qu'on ne peut aborder les femmes comme on le faisait autrefois, en se baissant à angle droit, une main sur le cœur, l'autre tenant un chapeau dont les plumes balavaient le sol. Il suffit aujourd'hui de fléchir la tête avec une nuance de respect, pour que nous autres femmes soyons parfaitement satisfaites; mais il faut que la nuance y soit.

« Ce relâchement de l'étiquette, que nous constatons fréquemment, en ce qui concerne le salut masculin, est peut-être un peu la faute de la femme, qui souvent répond à peine ou d'une facon très raide à l'homme qui s'incline devant elle. Nos mères saluaient mieux que nous, je vous l'affirme, et ne craignaient pas de ployer gracieusement le cou, même un peu le buste, soit en rue soit au salon. Maintenant on s'aborde en s'adressant un petit coup de tête bien sec, aussi peu aimable et aussi absurde que possible.

« La poignée de main doit être franche et naturelle. Ceux qui ne font que vous toucher la main sans la serrer, montrent par là du dédain. et ceux qui ne vous tendent qu'un ou deux doigts sont simplement impertinents; mais c'est également un manque de savoir-vivre que de serrer brutalement la main offerte ou de la garder trop longtemps.

» Il est entendu que jamais un homme ne tend le premier la main à une femme. C'est elle qui prend l'initiative de ce mouvement. Cela pour les jeunes filles comme pour les

femmes mariées.

» De même un homme ne tend jamais la main à son supérieur, mais attend que celui-ci la lui offre. La supériorité de l'âge établit la même règle: jeunes filles et jeunes gens doivent attendre le bon plaisir des personnes plus âgées. »

Bonaparte et les goîtreux du Valais.

La Bibliothèque universelle vient de publier un intéressant article sur les « Bonaparte en Suisse », par M. Eugène de Budé. Dans la partie qui traite du passage du premier consul, en 1800, nous trouvons une amusante anecdote.

Bonaparte s'était arrêté quelques jours à Lausanne, pour prendre des renseignements exacts sur le passage du St-Bernard, que son armée, qui l'avait devancé, était prête à fran-

- « Après avoir écouté avec patience les rapports méthodiques et détaillés d'habiles ingénieurs, dit M. Eugène de Budé, Bonaparte demanda à leur chef, le général Marescot:
 - Peut-on passer?
 - » Oui, général; mais avec peine.

» - Eh bien, partons.

» Bonaparte, quittant définitivement Lausanne le 16 mai, remonta le Bas-Valais pour rejoindre son armée. Les autorités d'une bourgade valaisanne, voulant éviter de laisser au général un fâcheux souvenir de la population, eurent soin de faire enfermer, au moment de son passage, tous les idiots et goîtreux du pays. Ces pauvres diables qui, malgré leur goître et grâce à leur simplicité, n'étaient pas du même avis que leurs magistrats sur l'effet qu'ils pourraient produire, se montrèrent outrés qu'on les privât, par cet acte arbitraire, d'un spectacle militaire tout nouveau pour eux.

» Du fond des caves où on les avait entassés, s'échappaient, par les soupiraux, des plaintes sans fin, qui redoublèrent au moment où le cliquetis des sabres et le pas des chevaux annoncèrent à ces malheureux que le premier consul passait à la tête de son état-major.

» - Ouvrez-nous, ouvrez-nous! hurlaient-ils en chœur, c'est nous qui sons la zeunesse du pays. » - DEPENDENT

Simulateurs.

On a vu que dans le procès de Vacher, le tueur de bergers, celui-ci a constamment cherché à se faire passer pour fou et irresponsable de ses crimes. « Je suis un malade, persistait-il à dire, je dois être soigné ». Pas un accusé, mieux que lui, n'a joué cette comédie grâce à laquelle il espérait sauver sa tête. Mais, quoiqu'il ait, en plus d'une occasion. ébranlé la conviction des médecins chargés de l'observer, ceux-ci ont conclu à sa responsabilité, et il a été condamné à la peine capitale.

Les simulateurs du genre de Vacher se rencontrent fréquemment parmi les criminels. Le Petit Parisien citait dernièrement le cas très curieux d'un individu qui, durant huit mois, simula les signes les plus certains d'un dérangement d'esprit, avec une force de volonté vraiment extraordinaire. Il avait été placé en observation et les aliénistes chargés de l'examiner allaient conclure à son irresponsabilité, lorsqu'il commit une imprudence qui le perdit.

On avait eu recours à toutes sortes de